

Pierre Delorme, *L'ordre urbain; administration publique de l'espace urbain au Québec*, Hull, Éditions Asticou, 1986, 220 p.

Pierre Fillion

Numéro 12, automne 1987

Mouvements et acteurs

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040575ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040575ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

0711-608X (imprimé)

1918-6584 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Fillion, P. (1987). Compte rendu de [Pierre Delorme, *L'ordre urbain; administration publique de l'espace urbain au Québec*, Hull, Éditions Asticou, 1986, 220 p.] *Politique*, (12), 140–145. <https://doi.org/10.7202/040575ar>

Pierre Delorme, *L'ordre urbain; administration publique de l'espace urbain au Québec*, Hull, Éditions Asticou, 1986, 220 p.

Le présent livre est la version modifiée d'une thèse de doctorat en science politique. L'auteur se donne comme but de développer une nouvelle approche à la ville et aux politiques urbaines, qu'il appuie sur les concepts d'ordre et de désordre. Cette approche se veut plus flexible que les théories existantes, et, en particulier, que le marxisme qui postule un rapport de dépendance entre l'État et les classes dominantes. Delorme a adopté comme objet d'étude empirique, l'espace urbain québécois. Deux aspects de ce phénomène retiennent plus particulièrement son attention: Il y a d'abord l'expansion urbaine provoquée par l'industrialisation, et ensuite, l'intervention massive du gouvernement québécois

dans le domaine de l'urbain depuis les débuts de la révolution tranquille. C'est donc un projet des plus ambitieux qui est entrepris ici. L'auteur se propose de développer une théorie originale de la ville et de l'intervention étatique, et de s'en servir pour réinterpréter des décennies d'évolution urbaine au Québec.

L'ordre urbain comprend trois chapitres. Le premier chapitre présente différentes façons dont politicologues et sociologues ont abordé la question du pouvoir politique. Delorme décrit les perspectives développées par Edgar Morin, Duverger, C. Wright Mills et Parsons. Mais c'est chez Poulantzas qu'il puise l'inspiration pour sa théorie; il accorde une attention particulière à sa perspective sur l'autonomie relative de l'État et sur son rôle dans l'organisation des classes dominantes et dans la désorganisation des classes dominées. Il s'appuie également sur la théorie urbaine de Castells. On aurait tort de croire, cependant, que l'approche proposée dans le livre n'est qu'une variante de ces théories. Bien au contraire, Delorme prend grand soin de différencier son cadre théorique de celui qui est offert par les auteurs cités.

Le cadre qui nous est proposé repose tout entier sur les concepts d'ordre et de désordre et mène à la formulation de deux propositions: le processus d'industrialisation est en soi source de désordre, et il requiert un effort constant de mise en ordre de la part de l'État.

Le chapitre deuxième tente de vérifier la validité de la première proposition à partir d'un examen de l'impact de l'industrialisation du Québec sur son système urbain. Selon l'auteur, de la fin du XIX^e siècle à la révolution tranquille, l'organisation spatiale du Québec s'est entièrement faite en fonction des exigences de l'expansion industrielle. Delorme soutient que ceci a eu pour effet de plonger le Québec dans une sérieuse crise urbaine dont les principales manifestations furent une détérioration marquée des conditions de vie des québécois, de mauvais logements et de bas

revenus. L'industrialisation est aussi tenue responsable d'un décalage croissant entre la dispersion des centres de production dans des villes de taille moyenne et la concentration des centres de décision à Montréal. L'auteur qualifie de désordre urbain ces effets de l'industrialisation sur la population et le système urbain québécois.

Dans le troisième chapitre, l'auteur entreprend de décrire la réaction de l'État à ce désordre. Il se propose de démontrer que cette réaction s'est traduite par l'imposition d'un nouvel ordre urbain. Le chapitre offre d'abord un survol des systèmes politiques municipaux mis en place au cours de l'histoire du Québec. Mais ce sont les interventions du gouvernement québécois dirigées vers la scène municipale depuis la révolution tranquille qui retiennent le plus son attention. Selon Delorme, la multiplication d'organismes provinciaux à vocation urbaine et régionale, un contrôle étroit des finances municipales, les tentatives répétées de réduire le nombre de municipalités, la création des communautés urbaines et des municipalités régionales de comté, et la généralisation de la pratique de l'aménagement à l'ensemble du territoire habité du Québec, sont autant d'efforts visant la mise en place d'un nouvel ordre urbain. Il voit dans ces initiatives une volonté centralisatrice propre à la technocratie québécoise, quelque peu mitigée par la prudence des membres de l'Assemblée nationale, soucieux de s'assurer de l'appui des élus locaux. Les technocrates jouent un rôle clé dans l'interprétation offerte par Delorme. Ce sont eux qui conçoivent l'ordre étatique et le substituent au désordre capitaliste.

Cet ouvrage se distingue par l'ampleur de son projet et par l'étendue de la recherche qu'il a nécessitée. Un nombre impressionnant d'auteurs sont cités aussi bien dans l'exploration des théories politiques, que dans l'historique du développement urbain du Québec et des interventions gouvernementales au niveau municipal. La principale contribution de ce livre est son compte

rendu détaillé de l'évolution urbaine du Québec, mettant en parallèle les phases d'industrialisation et les vagues de peuplement. La narration d'industrialisation et les vagues de peuplement. La narration des initiatives gouvernementales, qui ont affecté les villes de la province de la conquête au début des années quatre-vingts, est aussi digne de mention. Cette narration fait de *L'ordre urbain* un utile ouvrage de référence.

Le modèle explicatif dont se sert Delorme pour expliquer la présence grandissante du gouvernement québécois dans le champ municipal, reflète fidèlement son cadre théorique. Ce modèle est fondé sur le rapport de cause à effet entre l'industrialisation du Québec, qui engendre un désordre urbain grandissant, et une intervention de l'État visant à instaurer un ordre qui permette la survie du système social. Une sérieuse carence invalide cependant l'usage qui est fait de ce modèle. Delorme omet de sonder les motifs qui sous-tendent les interventions de l'État ayant pour but l'instauration d'un ordre urbain favorable au capitalisme. Dans le cas précis qui nous préoccupe, on est laissé dans l'ombre pour ce qui est des symptômes du dit désordre urbain qui provoquent une réaction de l'État et des intentions qui animent l'État. Dans ce dernier cas, l'auteur se contente de mentionner une volonté de centralisation et une résistance aux incursions fédérales. En outre, l'auteur ne dit mot sur les mobiles qui poussent la technocratie à définir un nouvel ordre urbain qui favorise une expansion soutenue du système capitaliste.

L'auteur offre de fait une explication du rôle de l'État, mais elle est d'une généralité et d'une abstraction telles qu'elle est de peu de secours dans l'étude de l'urbanisation au Québec. Selon Delorme, ce rôle se déduit exclusivement par l'identification de ce qui est nécessaire au maintien du système socio-économique. Aucun choix n'est laissé aux agents qui sont aux commandes de l'État. L'État devient alors, essentiellement, un agent d'homéostasie.

Dans la même veine, il est pris pour acquis que les interventions urbaines du gouvernement québécois au cours du dernier quart de siècle, étaient nécessaires à la santé du système capitaliste, et ont, de ce fait, concourru à une plus grande efficacité économique. On peut déplorer qu'encore une fois, l'auteur omette de démontrer sa proposition. Il aurait, par exemple, été intéressant de voir en quoi l'existence d'un niveau supra-municipal est garante d'une efficacité économique accrue. Une comparaison avec la fragmentation politique des régions métropolitaines américaines aurait pu être ici révélatrice.

De fait, au delà de l'usage spécifique qui en est fait ce livre, c'est de l'influence durable du fonctionnalisme dont on doit faire le procès. Selon ce paradigme, qui est étranger ni à la théorie des systèmes, ni au néo-marxisme althussérien (deux sources auxquelles puise l'auteur), l'existence même d'une société implique certains types de rapports entre ses composantes. Il devient alors superflu de s'attarder aux particularités de chacune de ces relations. Dans le cas présent, parce qu'il s'en tient aux explications fonctionnalistes de la raison d'être de l'État, l'auteur s'abstient de faire allusion dans ses comptes rendus des interventions de l'État québécois, à la structure organisationnelle de l'État, au déterminisme fiscal et aux personnes impliquées dans la prise de décision gouvernementale.

La valeur des concepts qui sous-tendent l'argumentation du livre peut aussi être remise en question. Il est difficile à la lecture de l'ouvrage de saisir avec précision ce à quoi les concepts d'ordre et de désordre font référence. Lorsqu'il parle du désordre causé par l'industrialisation capitaliste, l'auteur fait-il allusion à des problèmes de congestion ou de dispersion qui minent l'efficacité économique, ou de perturbations de la structure sociale? Il est évident que selon qu'un gouvernement adopte l'une ou l'autre de ces définitions, le concept d'ordre qu'il mettra de l'avant différera. Ceci soulève une autre difficulté: les concepts d'ordre et de désordre

sont présentés comme s'ils faisaient référence à des valeurs absolues. Trop peu d'attention est donnée à l'inévitable relativisme de tels concepts. On ne peut les isoler des contradictions sociales qui font que ce qui est ordre pour une classe, est désordre pour une autre.

L'auteur s'est donné un projet de taille, qui s'il avait été couronné de succès, l'aurait placé au côté d'auteurs qui ont fait avancer la théorie urbaine au cours des dernières décennies, tels Rémy, Lefebvre et Castells. Malheureusement, le livre n'atteint pas l'objectif qu'il s'était fixé à cause de sérieuses lacunes qui affaiblissent son cadre théorique. *L'ordre urbain* offre néanmoins un historique valable de l'évolution du niveau local au Québec et des politiques à portée municipale du gouvernement provincial.

Pierre Filion

University of Waterloo